



ORGANISATION DE L' ENSEIGNEMENT DE LA NATATION POUR CHAQUE CLASSE Année scolaire 2017 – 2018

ECOLE : **PERIODE :**

CLASSE : **JOUR ET HEURE DU CRENEAU :**

NOM DE L' ENSEIGNANT : **NOMS DES INTERVENANTS :**

MNS :
Bénévoles :
Educateurs Municipaux :

1 – LE PROJET PEDAGOGIQUE : (en ce qui concerne le bassin)

Les objectifs sont définis et connus de l'ensemble des partenaires.

Organisation de la classe

- Les élèves sont divisés en groupes de compétences
- L'ensemble des élèves fonctionne sur des ateliers différenciés
- autres solutions (à préciser dans le projet)

Evaluation liée au projet du bassin

- diagnostique
- continue
- en fin de module d'apprentissage

Evaluations académiques : les élèves connaissent des critères d'évaluation

- Ils remplissent des fiches d'auto évaluation
- Ils voient apparaître leur évaluation sur leur livret scolaire
- Ils possèdent un « cahier » de piscine (livret du nageur)

Les modalités de partage de responsabilité

En début de séance, les intervenants prennent leurs groupes :

- A la sortie des vestiaires
- A la douche
- A l'arrivée, au bord du bassin

En fin de séance, l'enseignant reprend l'ensemble des élèves de sa classe :

- A la sortie du bassin
- A l'entrée à la douche
- Dans les vestiaires après la douche

L'Intégration des élèves porteurs de handicap ou à besoins particuliers :

- Les élèves d'ULIS sont intégrés dans la classe de leur niveau d'âge en EPS et vont à la piscine avec cette classe
- La classe ULIS a un créneau piscine particulier
- il y a un (des) élève(s) en PPS dans la classe. Les enseignants de natation ont pris connaissance des difficultés particulières et des précautions à prendre, mentionnées dans le PPS, pour l'intégrer dans les activités aquatiques
- Pour les élèves ayant un PAI, l'enseignant s'assure que le traitement d'urgence de l'enfant, en fonction de ses besoins, est dans l'enceinte de la piscine
- Le PPS indique la présence de l'auxiliaire de vie scolaire, ce dernier est présent avec l'élève à la piscine

2 – LES ELEVES DISPENSES : (en ce qui concerne l'école)

Décision du conseil des maîtres en ce qui concerne les élèves dispensés :

Les élèves dispensés restent à l'école avec un travail adapté à leur niveau de scolarité
(solution à privilégier)

- Les élèves dispensés sont assis sur le bord du bassin en tenue
- Les élèves dispensés sont assis avec le personnel à la surveillance
- autres solutions (préciser)

3 – COOPERATION : (en ce qui concerne la classe)

- Le maître participe aux ateliers avec le MNS ou Parents
- Le maître prend en charge un groupe

Date,

Signature de l'enseignant

Signature de(s) intervenant (s)

Signature du Directeur

NB : Chaque intéressé conservera un exemplaire de ce document
Document à renvoyer à Circonscription, avant le début du cycle

DOSSIER NATATION

Le maître constituera un dossier, dans lequel devra figurer

NOMS DES INTERVENANTS

MNS :

Bénévoles :

Educateurs Municipaux :

PROJET D'ACTIVITE

Objectif de la séance

Différents moments de la séance

ORGANISATION DE LA CLASSE

Groupes

Ateliers

MODALITES D'EVALUATION